

Conseil de Paris du 14 avril 2026

Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain

Mesdames, Messieurs,

Une histoire indissociable entre le Paris Saint-Germain et le Parc des Princes

Le Paris Saint-Germain et le Parc des Princes partagent bien plus qu'un simple lieu : ils incarnent une histoire commune, une mémoire collective profondément ancrée dans la ville de Paris.

Depuis 1974, le Parc des Princes est le stade du Paris Saint-Germain. C'est ici que le club a grandi, qu'il a construit son identité, qu'il a forgé son lien unique avec les Parisiennes et les Parisiens. Ce lien n'est pas interchangeable, il ne se déplace pas. Le Paris Saint-Germain c'est le Parc, le Parc c'est le Paris Saint-Germain, c'est une question d'identité.

Le Parc des Princes, c'est également une œuvre remarquable, conçue par l'architecte français Roger Taillibert entre 1969 et 1972. Plus de 50 ans après son ouverture, le stade nécessite des travaux de rénovation conséquents.

Le Parc des Princes, c'est aussi est un lieu majeur de l'histoire sportive française et internationale. Depuis la création du premier stade, en 1897, il a accueilli des finales européennes, des Coupes du monde, des Jeux olympiques et Paralympiques, des moments qui dépassent le football et participent du récit de notre capitale.

Le Parc des Princes, c'est un symbole. Un lieu où se croisent générations, émotions et souvenirs. Et c'est précisément cette dimension patrimoniale, populaire et culturelle qui rend indissociable le Paris Saint-Germain de Paris.

Un engagement politique et une opportunité urbaine majeure pour Paris

Cet attachement n'est pas seulement affectif, c'est aussi un engagement politique. Lors de la campagne municipale, j'ai pris un engagement clair : œuvrer pour maintenir le Paris Saint-Germain à Paris, au Parc des Princes. Cet engagement repose sur un constat simple et lucide : le stade, aujourd'hui d'environ 48 000 places, doit évoluer pour répondre aux standards européens et accompagner le développement du club.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 nous laissent en héritage une nouvelle arena qui a véritablement transformé la Porte de la Chapelle pour les habitantes et habitants. Je souhaite que le projet d'agrandissement du Parc des Princes s'inscrive dans cette logique, avec une ambition qui dépasse celle du stade, qui consiste à la transformation de la porte de Saint Cloud. Cette porte constitue depuis la réalisation du boulevard périphérique une véritable rupture entre Paris et la commune voisine de Boulogne-Billancourt, avec des espaces publics aujourd'hui inadaptés pour accueillir les dizaines de milliers de supporters du Parc des Princes et des stades Coubertin et Jean Bouin. Elle nécessite un projet ambitieux de requalification, autour du Parc des Princes.

Cette transformation ne doit pas être seulement sportive. Elle doit être urbaine, écologique et sociale, conformément aux ambitions du PLU bioclimatique et à la vocation de la Ceinture verte et sportive dans laquelle se situe le stade. Transformer l'existant est un choix de responsabilité et de cohérence avec les engagements de Paris. Le projet qui devra se dessiner visera ainsi non seulement à agrandir et moderniser le stade, à réaménager ses abords, aujourd'hui contraints, mais surtout à transformer la Porte de Saint-Cloud en un véritable quartier de vie, ouvert, accueillant, apaisé et végétalisé, une nouvelle place du Grand Paris qui constituera le plus beau des écrans pour le stade.

C'est une opportunité unique pour recréer de l'espace public, renforcer la place du sport - notamment de proximité - dans la ville, et offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable, plus vert, plus accessible.

Le club utilise actuellement le stade et ses dépendances dans le cadre d'une Convention d'Occupation du Domaine Public, qui, par son caractère précaire et révocable, ne lui permet pas de se projeter durablement sur ce site, et d'investir pour le moderniser et l'agrandir. Ce vecteur juridique devra donc évoluer. Afin de se donner toutes les chances d'aboutir à un accord, je souhaite explorer avec le club l'ensemble des solutions juridiques possibles, vente ou bail emphytéotique, avec une clause garantissant le maintien principalement sportif de l'usage du stade.

Les recettes tirées de cette cession ou de ce bail, dont le niveau sera validé par le Service Local du Domaine et le Conseil du patrimoine de la Ville, seront intégralement mises au service du développement du sport de proximité, de la construction ou de la rénovation des équipements sportifs et des espaces verts dans notre ville, ainsi que du réaménagement de la porte de Saint-Cloud.

Autrement dit, faire du Parc des Princes non seulement un grand stade, mais aussi le cœur d'un projet urbain.

Réouvrir le dialogue : une nécessité pour construire l'avenir

Aujourd'hui, nous sommes à un moment décisif, une nouvelle étape doit s'ouvrir. Ne revenons pas sur nos divergences du passé, il est désormais temps de débloquent la situation en trouvant des chemins de convergence pour construire l'avenir du Parc des Princes. Face aux besoins du club, face aux enjeux pour la Ville, face à l'exigence de l'histoire, une seule voie est possible : celle du dialogue et de la méthode.

J'ai clairement exprimé ma volonté de réouvrir les discussions avec le Paris Saint-Germain, avec un objectif : trouver, dans les prochains mois, une solution permettant au club de rester dans son stade historique. Car l'enjeu est majeur. Sans accord, le club envisage des alternatives hors de Paris. Je veux le dire clairement : laisser partir le Paris Saint-Germain hors de Paris serait une faute politique, urbaine et historique. Le départ du Paris Saint-Germain serait une perte considérable :

- perte d'attractivité internationale. Le Paris Saint-Germain, c'est l'image de Paris qui rayonne dans le monde entier, chaque match, chaque retransmission est une vitrine internationale pour notre ville ;
- perte d'activité économique, le Paris Saint-Germain étant un acteur pour l'emploi local, pour l'attractivité touristique et pour les commerces de proximité ;
- perte d'un symbole de l'identité populaire parisienne, comme lors de la nuit du 31 mai 2025, nuit du premier sacre du club en Ligue des Champions, qui a vu les rues de Paris s'habiller de rouge et bleu, et les Champs-Élysées vibrer au rythme des chants des supporters désormais connus de toutes et de tous.

- Et évidemment une perte pour les amoureux du sport et tous les supporters du club, qui se verraient dépossédés de cet ancrage émotionnel et populaire, indissociable de l'âme du Paris Saint-Germain

À l'inverse, reprendre le dialogue permettra de créer les conditions d'un projet partagé, de sécuriser l'avenir du club dans la capitale, et surtout d'engager des études de faisabilité concrètes visant à transformer non seulement le Parc des Princes et également son environnement. Ce processus sera long, exigeant et je souhaite y associer toutes les institutions parties prenantes, à commencer par le maire du 16^{ème} arrondissement que je tiens à saluer. Dans une logique de méthode et de transparence, je m'engage également à rendre compte au Conseil de Paris de l'avancement des discussions et les accords fonciers issus de ces échanges seront soumis à l'approbation de votre assemblée.

C'est une démarche de responsabilité, de réalisme et d'ambition. C'est faire le choix de l'avenir, un avenir utile pour les habitants, un avenir ambitieux pour Paris. L'histoire et l'avenir s'écrivent au Parc.